

Image not found or type unknown



Bonjour je voudrais de l aide

Par **audrey20**, le **22/04/2009** à **13:26**

J aurais une question mon mari a u une petite fille avec une autre sen etre marie il a reconnu ca fille avec le consentement de la mere ,ils se sont separes un ans et demi apres la naissance sens passe par un juge ,il lui donne 200 euros par mois pour la pension alimentaire et maintenant elle veut mettre son nom en plus de celui de mon mari je voudrais savoir si sa va change quelque choseMerci d avance pour vos reponses